

# ***Coopération transfrontalière***

## ***Un point de vue [wallon]***

---

Intervention de Philippe Destatte (Institut Jules-Destrée)  
au séminaire de l'OCDE

***Développement des régions intermédiaires***  
***Une perspective pour la Région Champagne-Ardenne***

***Conseil régional de Champagne-Ardenne***  
***Châlons-en-Champagne, 13 avril 2001***

## Plan de l'exposé

Introduction : présentation de l'Institut Jules-Destrée

- pourquoi le point de vue n'est que partiellement wallon
- un partenariat en prospective avec proGective (Paris, Mme Fabienne Goux-Baudiment).

### **1. Éléments d'un constat sur la coopération transfrontalière Champagne-Ardenne / Wallonie**

- L'évaluation ex-ante du programme INTERREG III
- Le Protocole de Coopération Champagne-Ardenne du 6 février 2001.

### **2. Éléments d'une réflexion sur les enjeux d'une coopération**

- L'absence de pensée collective concertée des enjeux régionaux sur le long terme
- Les cibles stratégique : l'Y champenois et l'Y wallon
- La coopération Nord dans le polycentrisme maillé de la Datar
- Construction de l'Axe Bruxelles-Charleroi-Reims-Paris

### **3. Trois idées pour une coopération Champagne-Ardenne / Wallonie efficace.**

L'Institut Jules-Destrée

Quatre pôles

Pôle Recherche

Pôle Information

Pôle Prospective

Pôle Citoyenneté



Quinze secteurs d'activités



24 projets en cours



## La Wallonie au futur (1987-2000)

La Wallonie au futur  
Vers un nouveau paradigme  
1987



La Wallonie au futur  
Le Défi de l'Éducation  
1991



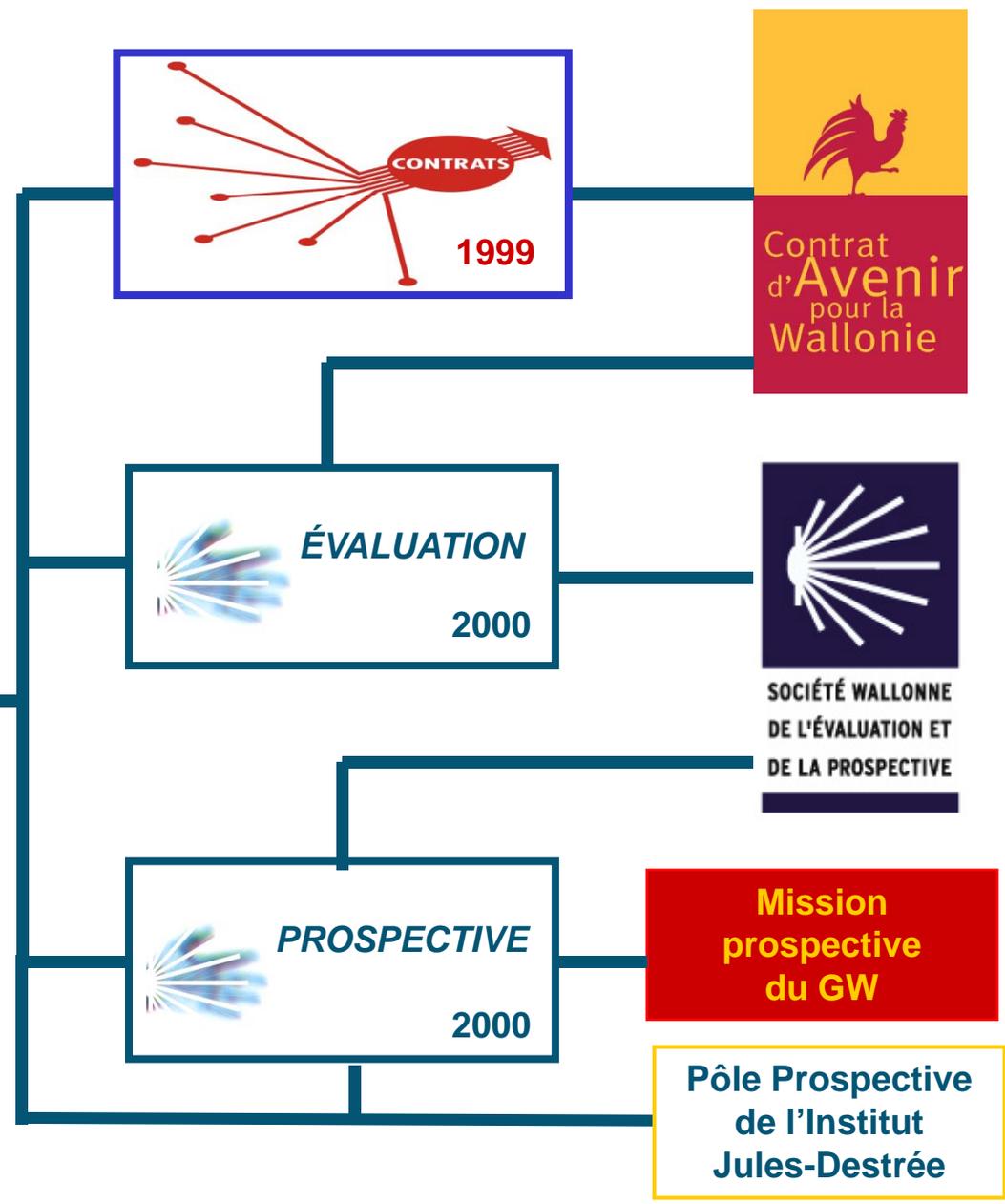
La Wallonie au futur  
Quelles stratégies pour l'emploi ?  
1995



La Wallonie au futur  
Sortir du XXème siècle : évaluation,  
innovation, prospective  
1998



La Wallonie au futur V  
2002



# Évaluation ex-ante du programme INTERREG III franco-belge (ADE, C3E, I.DEV)

---

1. « A la différence d'autres régions transfrontalières, *il n'existe pas de tradition d'échange forte entre le département des Ardennes et le versant wallon*. Les premières coopérations datent des années 90 pour ce dernier programme, alors qu'elles remontent aux années 80 pour le Hainaut/NPDC/Picardie et NPDC/Flandre occidentale. »
2. « *La priorité donnée aux projets innovants n'a pas toujours été respectée* : on a privilégié, du moins sur le programme Wallonie / Champagne-Ardenne des projets portés par les opérateurs déjà dominants plutôt que la sélection de projets correspondant aux priorités stratégiques et aux besoins de la zone. »
3. « *Une réflexion stratégique particulière devrait être conduite* sur les actions de développement économique, en vue de *mieux définir les acteurs économiques* susceptibles de participer au programme et *d'augmenter cette participation*. »

# Protocole de Coopération Champagne-Ardenne/ Wallonie du 6 février 2001

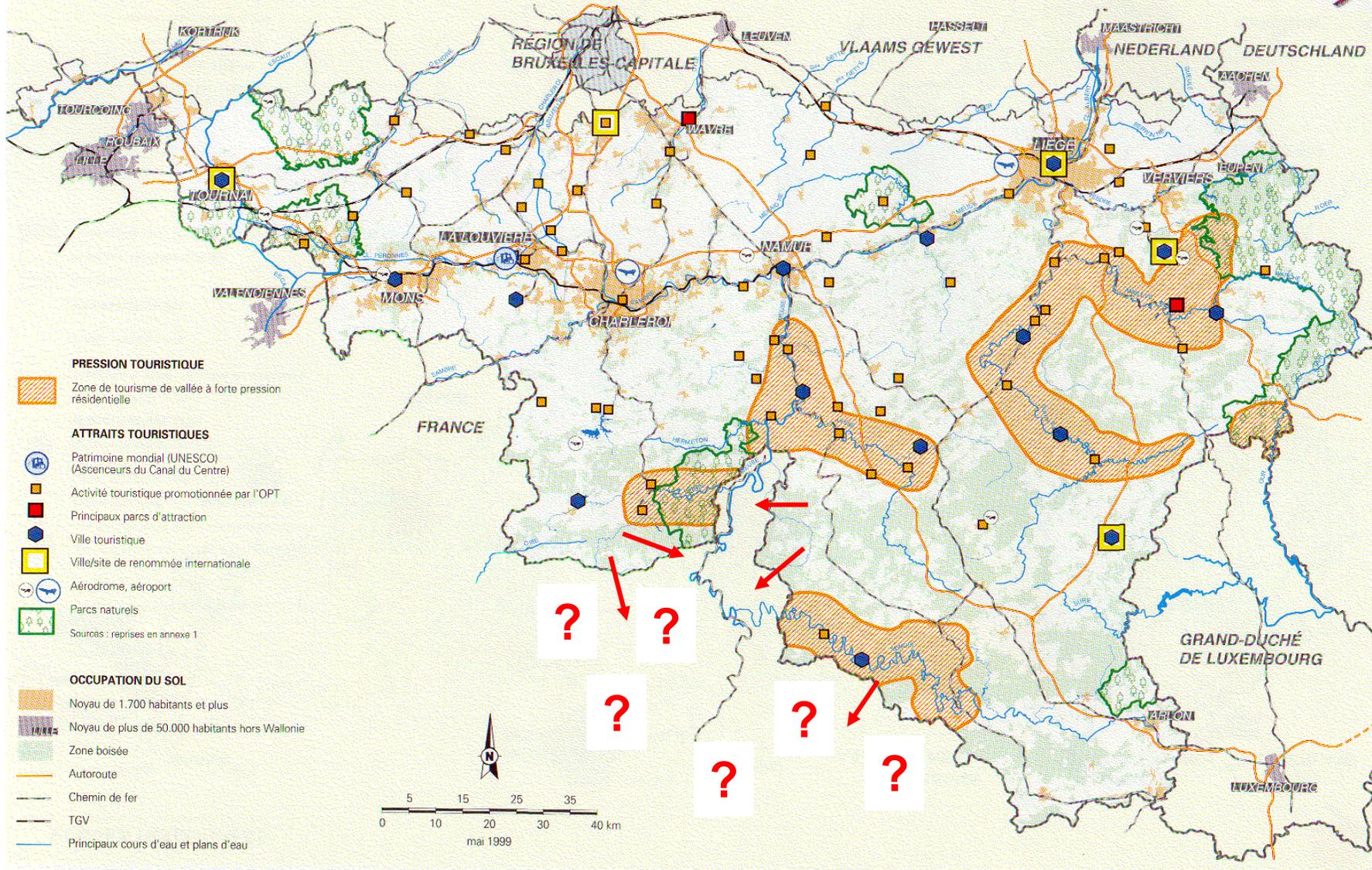
---

*Espace conjoint de contact et de collaboration :*

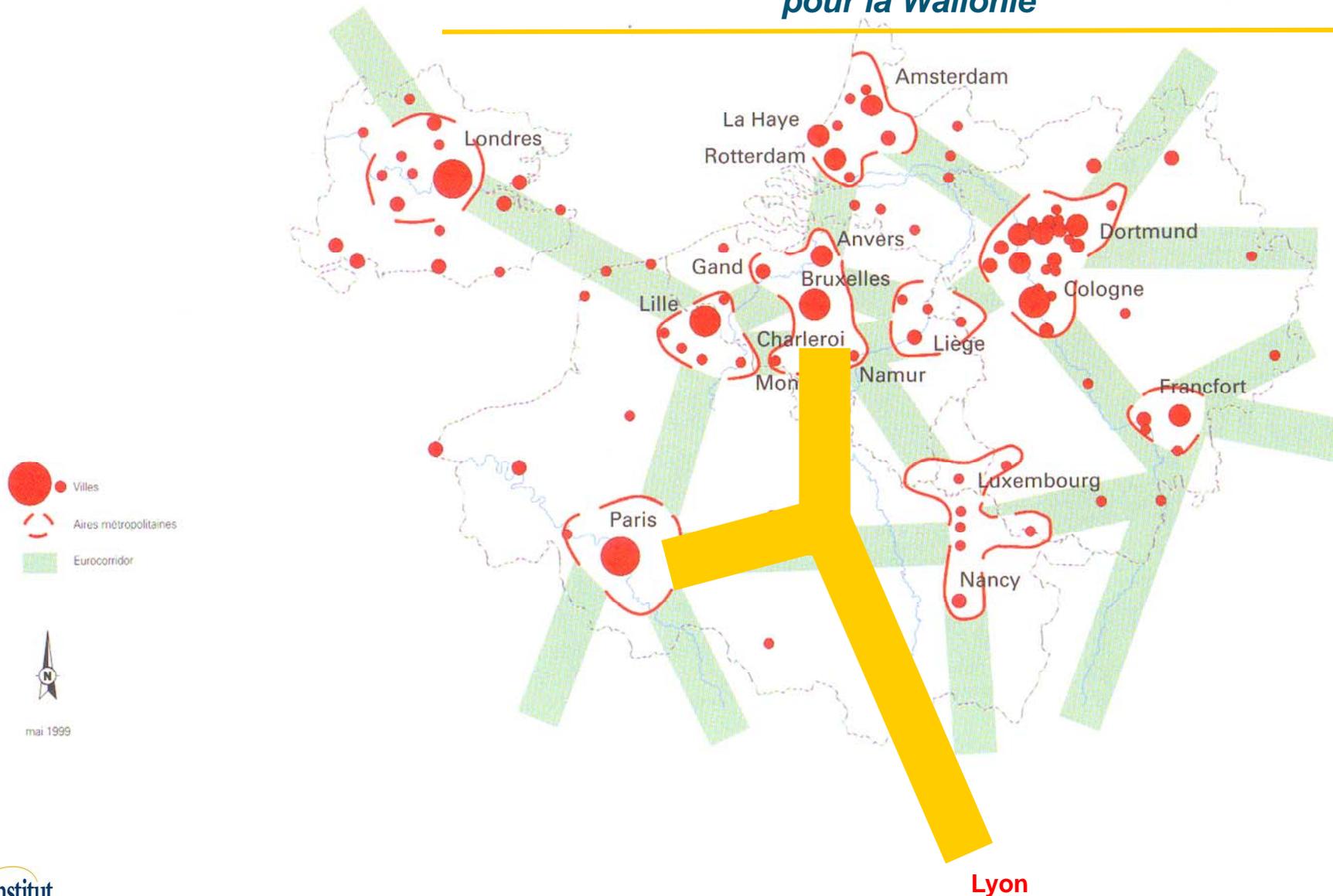
- *aménagement du territoire*
- *développement d'infrastructures transfrontalières*
- *sauvegarde et gestion de l'environnement et du patrimoine naturel commun*
- *développement touristique et valorisation des sites historiques*
- *développement économique et technologique, notamment par les partenariats d'entreprises et de centres de recherche*
- *formation professionnelle*
- *coopération internationale, particulièrement vers les pays en développement*

# L'absence de pensée collective concertée des enjeux régionaux sur le long terme

## TOURISME ET LOISIRS



## L'Y champenois : les cibles stratégiques de la coopération pour la Wallonie

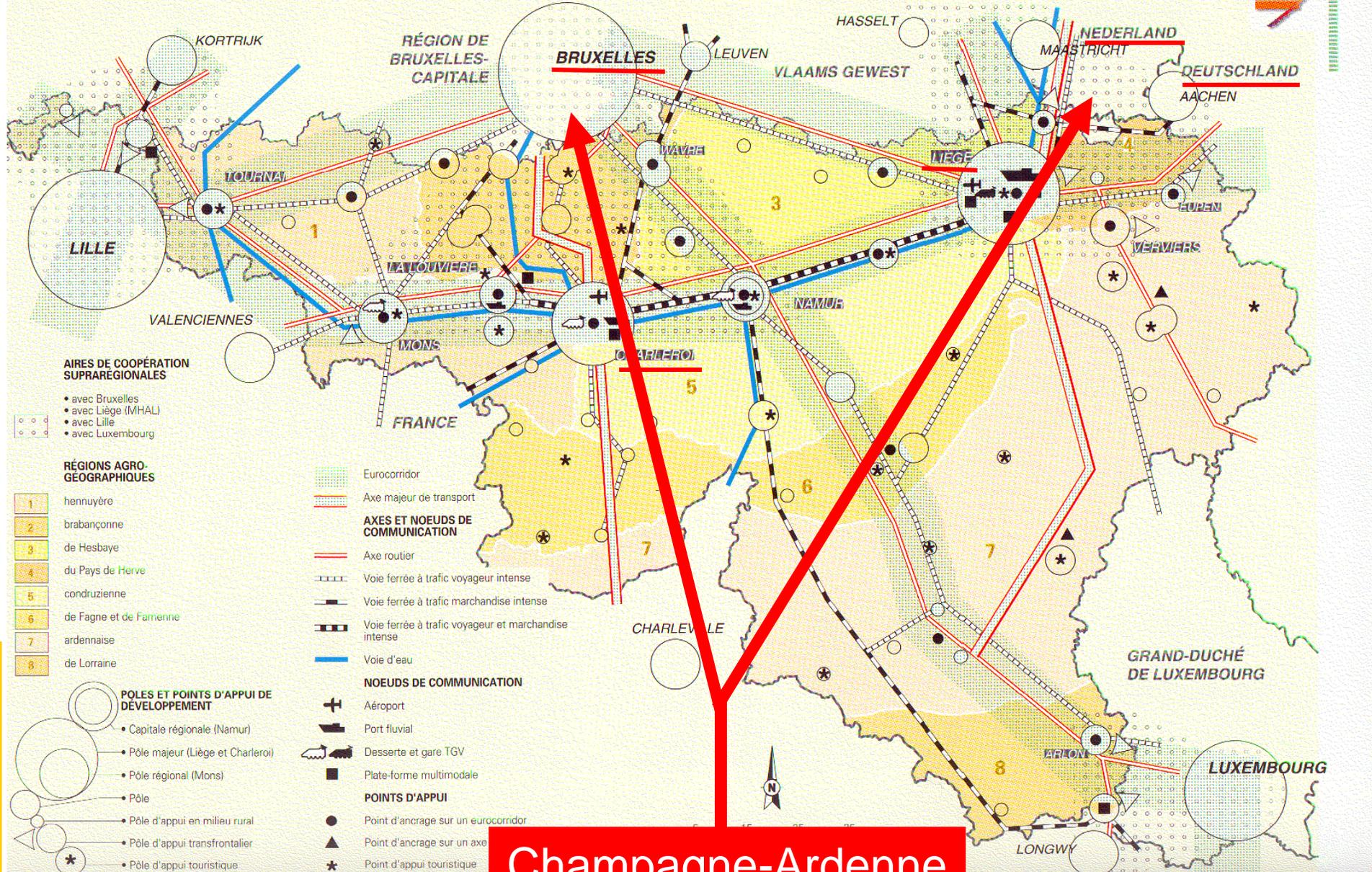


# L'Y wallon : les cibles stratégiques de la coopération pour la Champagne-Ardenne

## PROJET DE STRUCTURE SPATIALE POUR LA WALLONIE

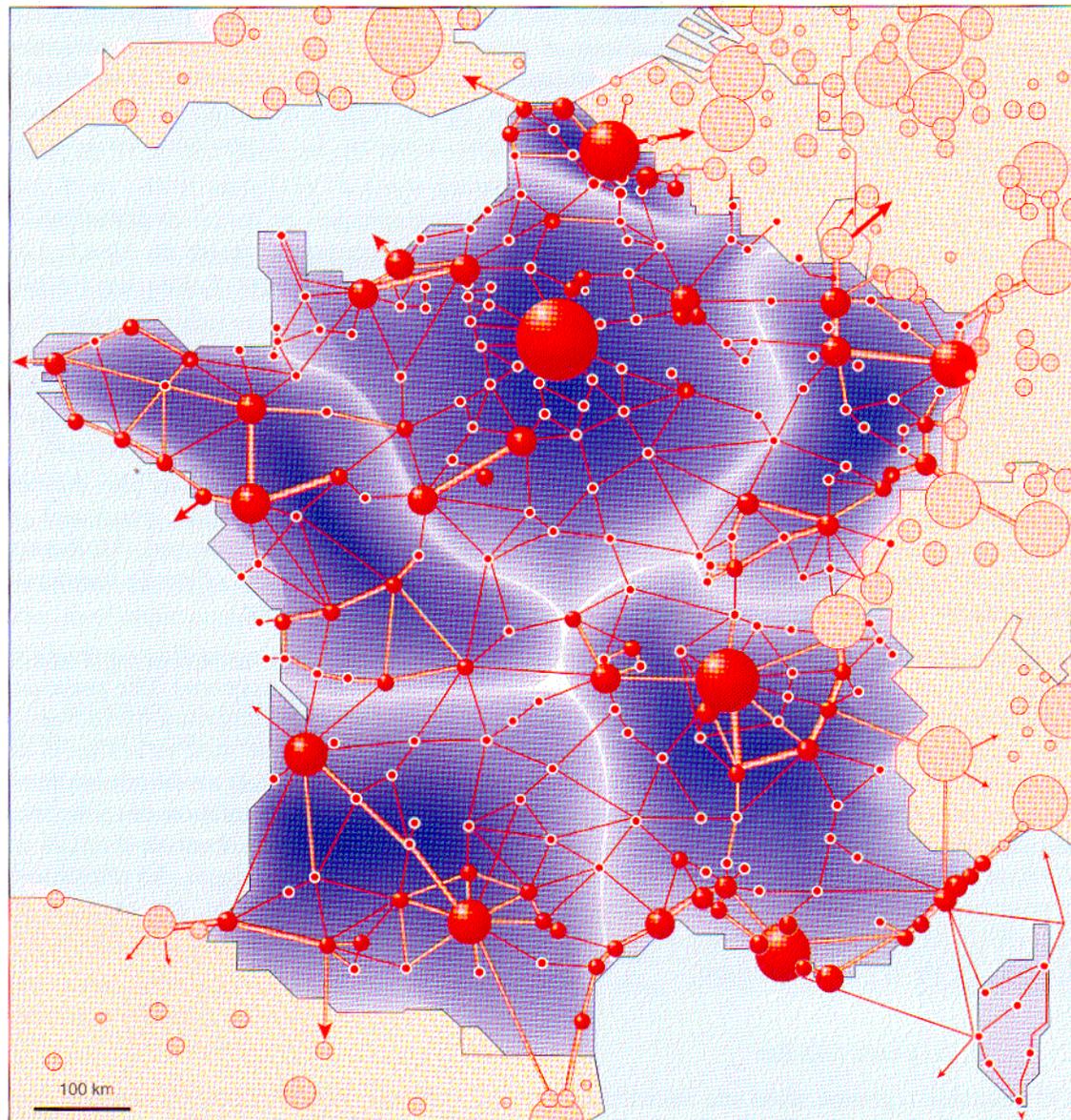


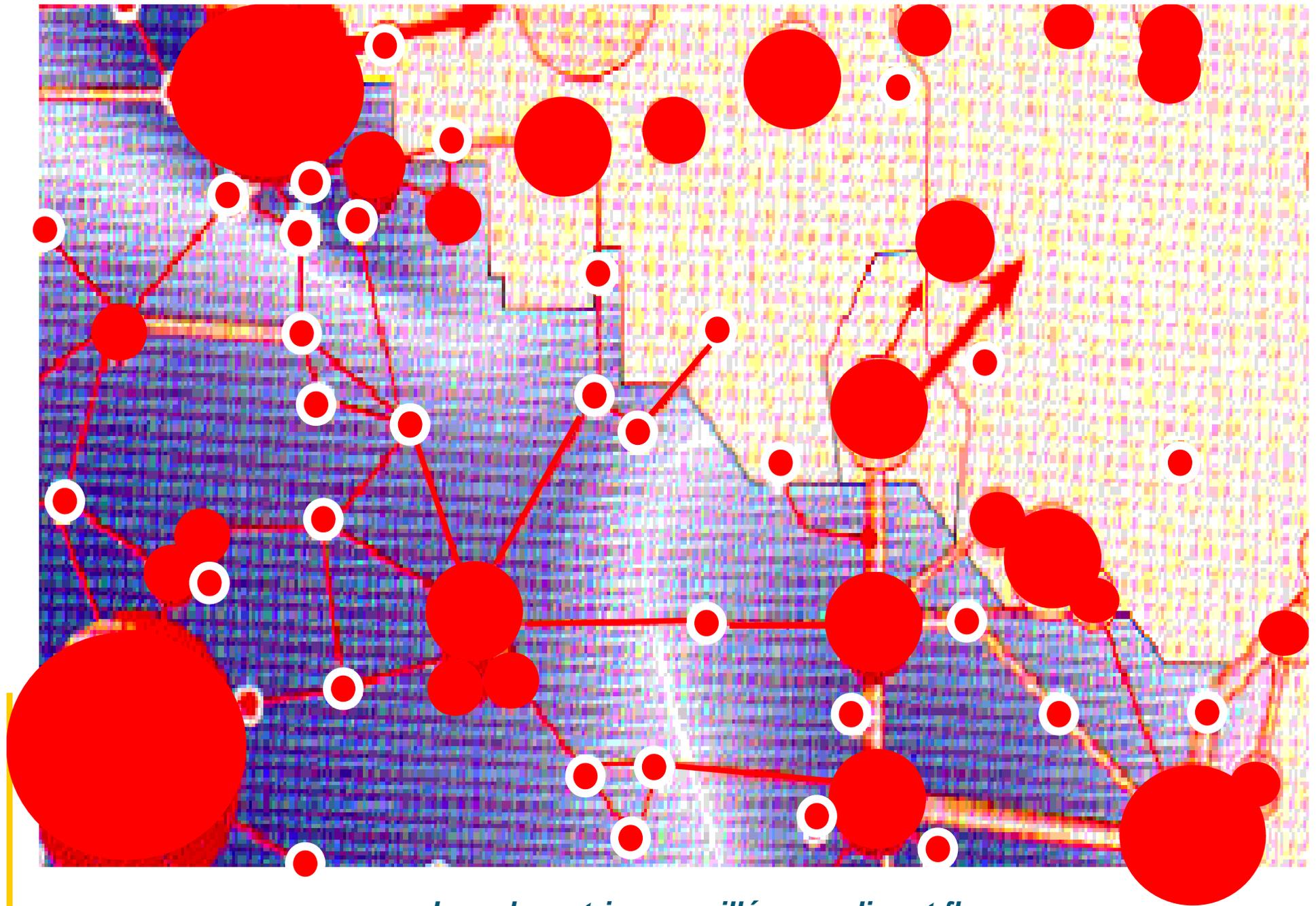
521



Champagne-Ardenne

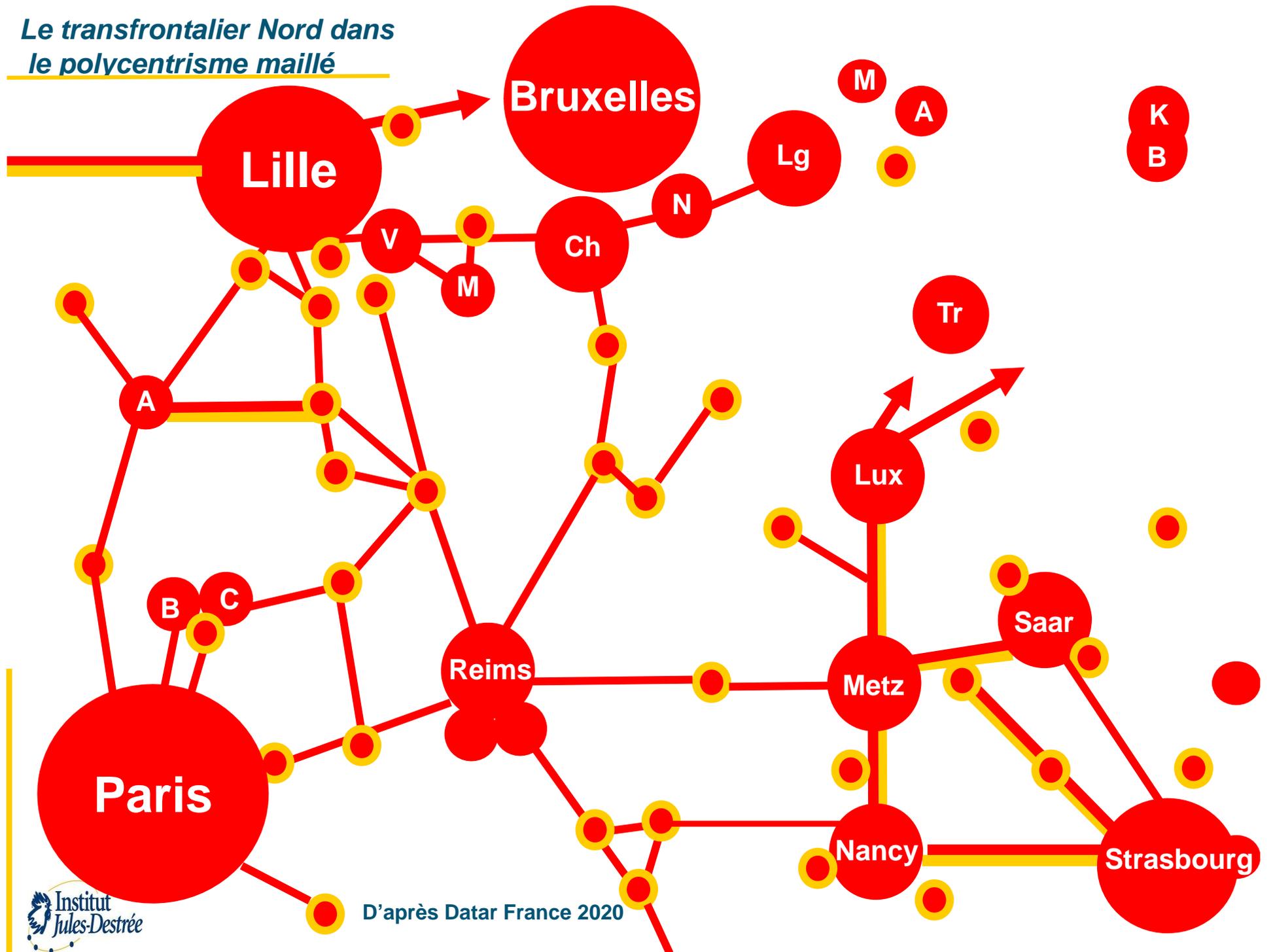
## *La France 2020 de la Datar : le polycentrisme maillé* *Systèmes urbains interrégionaux*





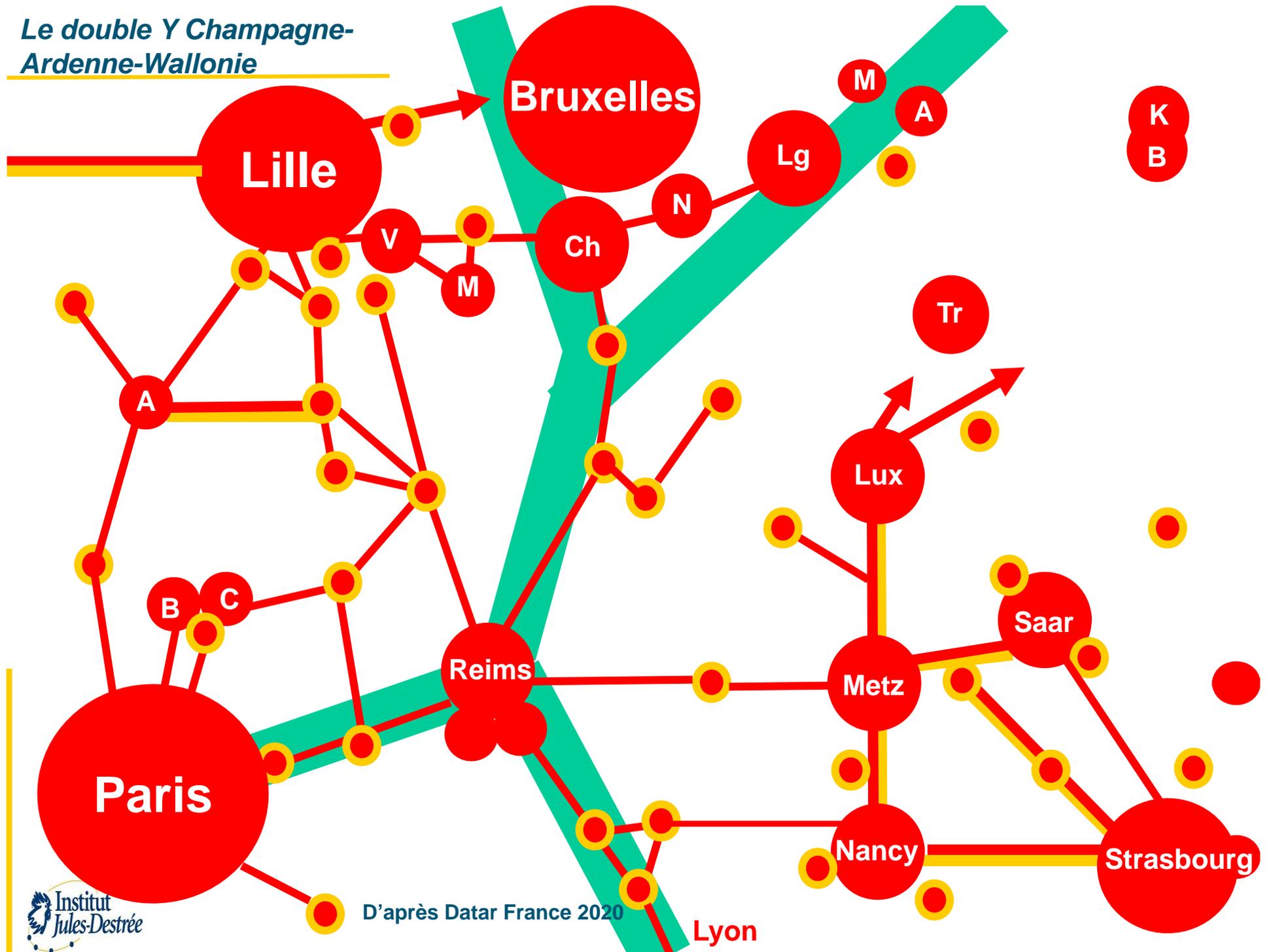
*Le polycentrisme maillé agrandi... et flou*

Le transfrontalier Nord dans le polycentrisme maillé



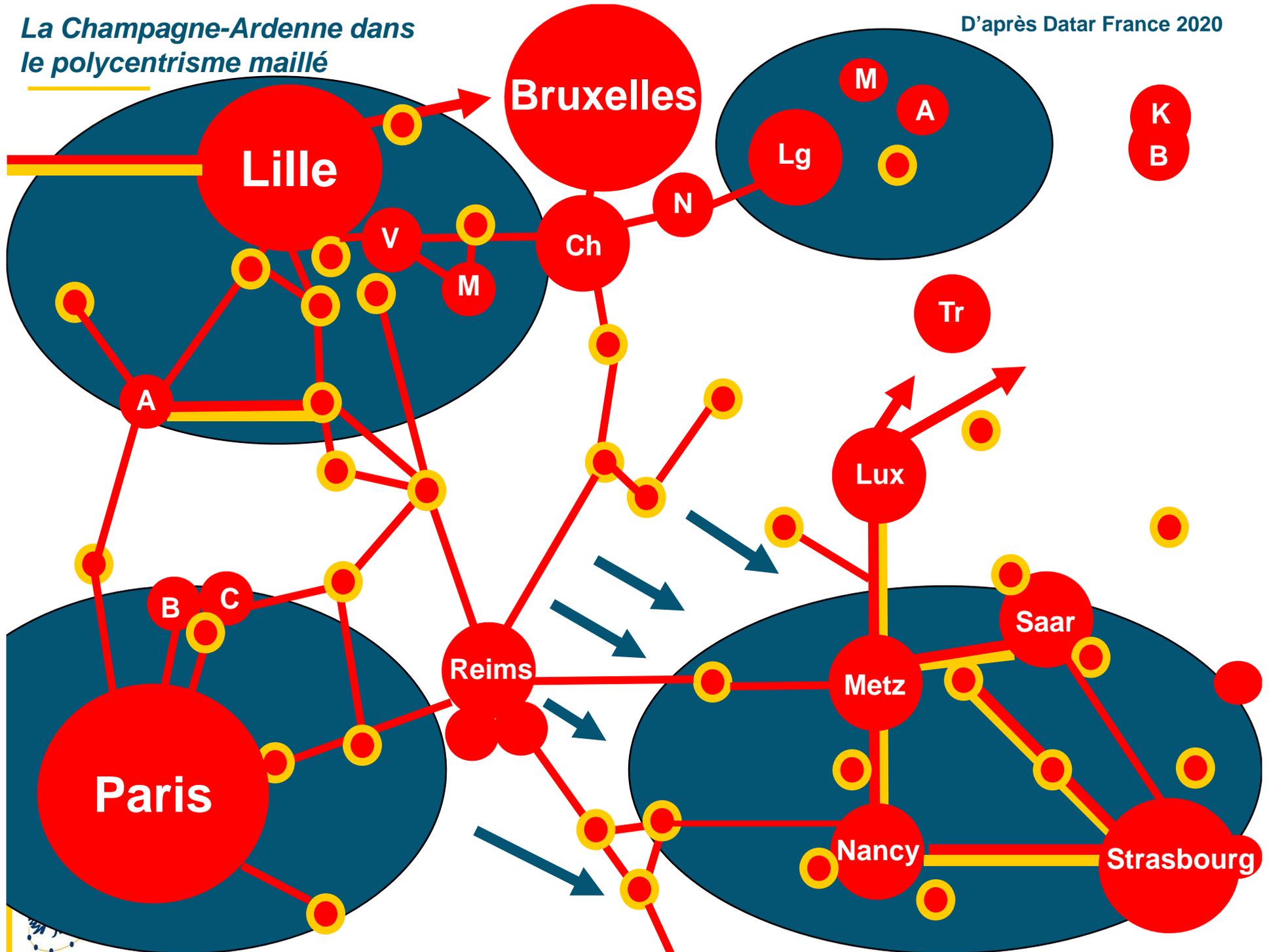
D'après Datar France 2020

Le double Y Champagne-Ardenne-Wallonie

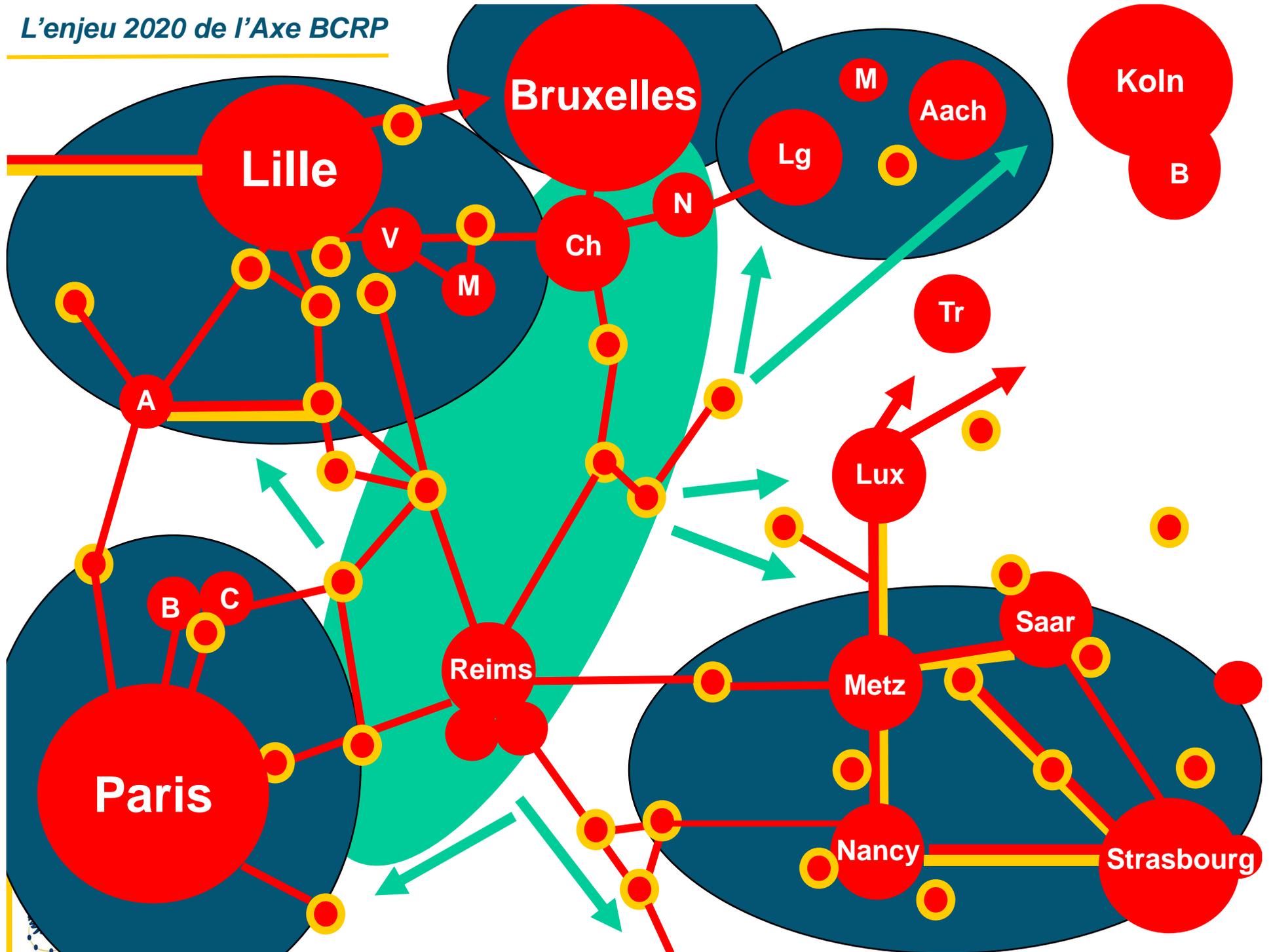


*La Champagne-Ardenne dans le polycentrisme maillé*

D'après Datar France 2020



L'enjeu 2020 de l'Axe BCRP



## Trois idées pour une coopération Ch-A / W efficace

---

1. Accompagner les infrastructures matérielles du « double Y » Bruxelles-Liège-Charleroi-Reims-Paris-Lyon par des filières immatérielles : création d'un groupe de travail « Intelligences communes » en y associant les universités de l'axe Reims-Charleroi (UCL-ULB-ULg-FaGx) → **ouverture d'un grand chantier immatériel.**
2. **Construire un schéma de développement transfrontalier** (cfr Val de Sambre et Mons-Borinage), en articulant le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 et le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, avec une dimension forte de **gouvernance territoriale et citoyenne en ce compris l'évaluation, la prospective et l'ingénierie institutionnelle** (intercommunalité transfrontalière ? Pays transfrontaliers ?)
3. **Valoriser des réalités territoriales objectives porteuses d'identité et de développement local** : ex. Meuse/Semois/Semoy pour une collaboration intime (non-ambiguë et non instrumentalisée) sur le tourisme.

***Philippe Destatte***  
***directeur de l'Institut Jules-Destrée***  
***destatte.philippe@institut-destree.eu***

